

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2024

Convocation adressée le 17/10/2024 par la Directrice.
 Le Conseil d'école s'est réuni le 07/11/2023 à 18H30, dans la salle polyvalente.
 Secrétaires de séance : Mme ECHIVARD, Mme PERDEREAU et Mme LEGUAY

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRÉSIDENTE	
M ^{me} BÉBIN	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
M ^{me} BERTHEAU	Enseignante
M ^{me} ÉCHIVARD	Enseignante
M ^{me} EVEN	Enseignante
M. JAN	Enseignant
M ^{me} MONTASSIER	Enseignante
M ^{me} ROUSSEAU	Enseignante
M CARRÉ	Enseignant
M ^{me} DUBOIS	Coordinatrice ULIS
M ^{me} VEYRIER	complément coordo ULIS
ELUS	
M ^{me} BLAIN	Représentante Mairie
PARENTS D'ÉLÈVES	
M ^{me} DARGEL DOMALAIN	Elue titulaire
M ^{me} ECHIVARD-DUCLOUX	Elue titulaire
M ^{me} GLASTRE	Elue titulaire
M ^{me} LEGUAY	Elue titulaire
M ^{me} LOISEAU	Elue titulaire
M ^{me} PERDEREAU	Elue titulaire

M ^{me} BAZILLE M ^{me} LAURILLAU	Invitées (membres de l'association des parents d'élèves)
DDEN	
M ^{me} PETROT	Déléguée départementale

Membres absents

Nom	Qualité
M. PICHARD (excusé)	IEN
M ^{me} PLANES (excusée)	Elue titulaire
M ^{me} CRETTE (excusée)	Enseignante
M ^{me} MERCHADOU (excusée)	Enseignante
M ^{me} DURAND (excusée)	Enseignante
M TOURNE (excusé)	Elu titulaire
M JOLLIET (excusé)	Maire de Chevilly

1. Présentation des participants

Présentation des différentes personnes présentes au conseil.

2. dates des prochains conseils d'école

Le calendrier des prochains conseils d'école est le suivant :

- conseil d'école n°2 : le mardi 11 mars 2025 de 18h30 à 20h30
secrétaires de séance : M^{me} EVEN Gwladys et
- conseil d'école n°3 : le jeudi 26 juin 2025 de 18h30 à 20h30
secrétaires de séance : Mme VEYRIER et

3. Règlement intérieur du conseil d'école

Cette année, 8 personnes se sont présentées aux élections des représentants des parents d'élèves du 11 octobre 2024. 142 personnes ont voté sur les 263 parents inscrits. Cela représente 53,99% de participation. Le vote s'est uniquement fait par correspondance. Nous espérons pouvoir proposer l'an prochain un vote numérique.

Participation	
Nombre d'inscrits	263
Nombre de votants	142
Nombre de bulletins blancs ou nuls	7
Nombre de suffrages exprimés	135
Taux de participation	53,99%

Les délégués de parents d'élèves élus **titulaires** sont : M^{me} DARGEL DOMALAIN, M^{me} ECHIVARD-DUCLOUX, M^{me} GLASTRE, M^{me} LEGUAY, M^{me} LOISEAU, M^{me} PERDEREAU, M^{me} PLANES, M. TOURNE

Votent : les 12 enseignants, les 2 représentants municipaux, le délégué départemental, les 8 parents titulaires, 1 membre du RASED désigné par le conseil des maîtres.

- Modalités de délibération : le vote se fera **à main levée et à la majorité absolue.**
- Les membres du Conseil d'École devront adresser à Madame la Directrice, **7 jours ouvrés avant la date de réunion du Conseil d'École**, les questions qu'ils souhaitent voir mises à l'ordre du jour (sous réserve qu'elles en relèvent). Il n'y aura pas de paragraphe concernant des « questions diverses ». L'ordre du jour sera établi en lien avec celles-ci.

4. Bilan de la rentrée: les effectifs

Depuis la rentrée scolaire, il n'y a eu aucune radiation et 1 inscription en ULIS.

	Total	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS
DURAND Tatiana / MERCHADOU Elise	20	20					
EVEN Gladys	24	12	12				2
CRETTE Marie-Laure	24		24				3
MONTASSIER Aurélie	21			14	7		2
JAN Christophe	26			26			2
ÉCHIVARD Stéphanie	22				16	6	
BÉBIN Alexandra / ROUSSEAU Noémie	24					24	4
Coordinatrice ULIS							13
		32	36	40	23	30	161

Prévisions pour 2025/2026 :

	Cycle 2			Cycle 3		
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème
Effectif total	26	32	36	40	23	30

La directrice est déchargée de classe les jeudis et vendredis afin d'assurer la gestion de l'école et remplacé par M^{me} ROUSSEAU.

Une demande de 2 services civiques a été faite. Malheureusement, sur les deux réponses obtenues, l'une a dû se désister pour raisons personnelles et la seconde n'a pas pu être jointe. Nous n'aurons donc pas de service civique cette année dans la mesure où le nombre est contingenté.

Horaires de l'école :

Groupe A : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h30

Groupe B : 9h00 – 12h15 et 13h45 – 16h30

(Ouverture des portes 10 minutes avant).

5. règlement intérieur de l'école

Aucune modification n'est apportée au Règlement type départemental. La charte de la laïcité est annexée à ce règlement. Voté à l'unanimité.

Le nouveau règlement intérieur sera mis en ligne sur le blog de PrimOT. Il sera mis à disposition, en format papier, pour les familles qui en feront la demande. Chaque famille devra signer **un accusé de réception**. Le règlement est approuvé à l'unanimité.

6. vie de l'école

- modalités en cas d'absences d'un enseignant

Lorsqu'un enseignant est absent, les parents sont avertis, dès que possible, via PrimOT, de son éventuel remplacement.

Dans le cas où il n'y aurait pas de remplaçant, les élèves présents seront répartis sur l'ensemble des classes de l'école. Une liste de répartition a été établie et est affichée dans chaque classe.

- RASED + ULIS

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) peut rassembler des psychologues et des professeurs des écoles spécialisés. Les personnels des RASED apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées.

Nous n'avons plus de psychologue scolaire depuis 3 ans. Cette situation rend difficile les demandes d'aides ou les orientations. En effet, pour constituer un dossier pour la MDA (Maison Départementale de l'Autonomie), il faut souvent un bilan psychométrique.

Certains élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'une aide humaine. Les personnes nommées sur les postes d'AESH sont :

- M^{me} BRUNEAU Nathalie, AESH co, rattachée au dispositif ULIS
- M^{me} GASTELAIS Martine
- M^{me} DESMAREST Sophie

L'ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) dispose depuis la rentrée d'une nouvelle coordinatrice: M^{me} VEYRIER (les jeudis et vendredis) dont le mi-temps est complété par M^{me} DUBOIS (les lundis et mardis). Ce dispositif accueille des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives. Les élèves sont dans leur classe de référence la journée et se rendent en ULIS selon leurs besoins, principalement en français et en mathématiques.

- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Elles auront lieu **les lundis, mardis, jeudis et/ou vendredis** de 8h20 à 8h50. Elles ont débuté le 23 septembre pour certains et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Elles concernent les enfants rencontrant des difficultés dans un domaine ciblé par l'enseignant, et sont soumises à **l'accord parental**. Elles peuvent également mettre en œuvre une action inscrite au projet d'école ou permettre une aide au travail personnel. Chaque enseignant communique avec les familles de façon individuelle afin de présenter ses objectifs de travail et de répondre à leurs interrogations. Ces APC s'incluent dans le dispositif de **Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE)**.

Le Conseil des Maîtres définit, pour chaque période, les modalités de ces APC et les enfants qui en bénéficieront. Les enfants sont répartis en petits groupes restreints selon le même type de difficultés repérées. Une évaluation est faite à chaque fin de période et le Conseil des Maîtres décide de reconduire, d'interrompre ou de modifier ces APC.

question parent : comment sont choisis les élèves qui participent aux APC ?

réponse : Il est donné priorité aux élèves en difficulté. Les groupes sont constitués de 3 élèves minimum avec des difficultés similaires afin de leur permettre de progresser en apportant des explications supplémentaires et qui ne peuvent être compensées en classe.

Nos organisations et nos contenus pédagogiques sont en cours de validation par M. Pichard, IEN.

- **relations parents-école**

Des réunions de classe ont eu lieu durant le mois de septembre. D'autres réunions se tiendront au cours de l'année pour rendre compte des évaluations.

Des évaluations nationales pour tous les élèves ont eu lieu du 9 au 20 septembre. Elles ont pour objectif de « permettre aux enseignants d'adapter leurs pratiques pédagogiques à leur classe ». Les parents sont informés des résultats. Tous les enseignants ont rencontré les familles volontaires afin de les commenter. Il y aura une seconde passation d'évaluations nationales pour les CP en janvier 2025. Il s'agira d'évaluer en milieu d'année les apprentissages des élèves et permettre d'adapter les enseignements en fonction des nouveaux besoins identifiés. Une rencontre, avec chaque parent de CP qui le souhaite, sera organisée à l'issue de ces évaluations.

L'école est dotée d'un Environnement Numérique de Travail (ENT) : PrimOT. Les utilisateurs peuvent s'y connecter depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Il faut penser à activer les notifications « push » sur son smartphone. Cet outil est très utile pour **les communications entre parents et école**. Cette application permet également d'autres usages comme le partage de ressources numériques, des devoirs, l'accès au blog de la classe ou de l'école... Différentes informations figurent sur le blog de l'école via PrimOT (PV des conseils d'école, règlement intérieur, listes de fournitures...).

Il est nécessaire de faire parvenir via PrimOT les messages d'absence directement à l'enseignant et non à la directrice afin de ne pas saturer sa messagerie et éviter tout désagrément à chacun (appel téléphonique pour justifier d'une absence).

- **santé**

L'infirmière scolaire effectuera ses visites médicales auprès des CP vers novembre-décembre. Elle rencontrera par la suite tous les élèves de CE2.

- **projet d'école**

Le projet d'école définit les axes de travail en cohérence avec les priorités nationales et les résultats aux évaluations nationales. Il a été établi en fonction des besoins de l'école et a été validé par M. Pichard, IEN. Celui-ci comporte 3 axes :

Axe 1 : Enseigner les fondamentaux				
Objectifs	Parler : Enrichir le vocabulaire	Lire : décoder et augmenter sa fluidité	Ecrire : Donner un avis argumenté et critique	Compter : Maîtriser des procédures de calculs
Cibles à atteindre	Utiliser le vocabulaire spécifique à chaque type d'écrit Améliorer l'interaction école/famille autour du livre Améliorer le vocabulaire et les stratégies permettant de trouver le sens d'un mot inconnu	Améliorer la fluence et la compréhension fine des textes (réaliser des inférences). Augmenter les prises de paroles.	Acquérir une culture commune. Être capable de rédiger un texte de quelques lignes.	Augmenter la vitesse de calcul. Choisir des stratégies de calcul plus pertinentes.
Classes	Du CP au CM2	Du CP au CM2	Du CP au CM2	Du CP au CM2
Mise en œuvre en classe	Mise en place de rallyes lectures. Mise en place de prêt de livres à la BCD. Mise en place de projets de littérature (lectures de textes intercycle, travailler l'oralisation de la lecture)	Poursuivre le « quart d'heure lecture ». Redynamiser la bibliothèque d'école. Réaliser des ateliers de lecture et de questionnement de texte. Mettre en place des projets de littérature et de productions d'écrits. Poursuivre la semaine du livre mise en place par l'association de parents d'élèves.	Mise en place d'un outil pour le PEAC (lutin, classeur, cahier...) qui suivra l'élève tout au long de sa scolarité.	Rendre les stratégies de calcul mental plus visibles (affichage, carte mentale...) et les automatiser le plus tôt possible. Construire un graphique de progrès. Participer à des rallyes/défis mathématiques.

Axe 2 : Sécuriser le développement et l'épanouissement de l'enfant	
Objectifs	Stimuler leur attention et leur motivation
Cibles à atteindre	Faire découvrir aux élèves les attendus du collège au travers d'un projet entre les deux établissements
Classes	CM2
Mise en œuvre en classe	Créer du lien entre les élèves de cycle 3 (CM1-CM2-6 ^{ème}). Mise en place de projets (projets de lecture et d'écriture, programme de construction, programmation avec Scratch...)

Axe 2 : Garantir une éducation basée sur l'égalité des chances	
Objectifs	Développer le sentiment d'appartenance à un groupe classe
Cibles à atteindre	L'acceptation de l'autre. La réussite pour tous. L'amélioration des relations entre l'école et la famille
Classes	Du CP au CM2
Mise en œuvre en classe	Qualité du climat scolaire. Engagement des parents dans la vie de l'école et dans le suivi scolaire des enfants

Axe 3 : Travailler autour de la justice scolaire	
Objectifs	Poursuite du développement de l'autonomie et de l'ouverture sur le monde

Cibles à atteindre	Meilleure cohésion des groupes classes et inter-classes. Développement de l'esprit d'entraide. Améliorer le respect des personnes âgées.
Classes	Du CP au CM2
Mise en œuvre en classe	Engagement de chaque élève dans les différents projets. Plaisir de venir à l'école. Qualité du climat dans la cour de récréation.

Axe 3 : Améliorer la qualité de vie de l'école

Objectifs	Améliorer la qualité de vie lors de la pause méridienne
Cibles à atteindre	Favoriser une alimentation équilibrée à la cantine. Diminuer le gaspillage alimentaire. Tri des déchets.
Classes	Du CP au CM2
Mise en œuvre en classe	Qualité de vie à la cantine (répercussion sur le climat scolaire) et respect du personnel de cantine. Diminution du gaspillage alimentaire. Respect des gestes éco-citoyens.

- Sorties-Projets

Les sorties se feront prioritairement par deux classes pour minimiser les coûts de transport. Un choix est à faire selon le budget.

- Le photographe scolaire s'est déplacé au sein de l'école le Jeudi 12 septembre. Les parents ayant commandé des photographies les recevront cette semaine.
- Spectacle musical prévu le Jeudi 19 juin 2025
- Toutes les classes participeront à un cycle de handball financé par le don de l'APE.
- Les 3 classes de cycle 2 participent tout au long de l'année à un projet scolaire autour de la biodiversité locale
- Les 2 classes de Mme ECHIVARD et Mme BEBIN monteront plusieurs projets autour des grandes Valeurs de la République avec des interventions d'associations telles que les Restos du cœur... Inscription de la classe de Mme ECHIVARD au Parlement des Enfants, rencontre avec le député de circonscription, visite de l'Assemblée...
- 4 classes participent à un projet autour de l'alimentation : chaque classe préparera un repas à la cantine avec l'aide du personnel de cantine (préparation du repas, service et débarrassage). Le thème, cette année, sera "Les Continents".
- Vendredi 7 mars les classes de Mme EVEN et Mme CRETTE se rendront à l'Open de badminton.
- "Tous différents, tous ensemble": les classes de Mme MONTASSIER et M JAN travaille autour des handicaps visuels, auditifs... Les classes participeront à un cycle "Langue des signes" avec une intervenante. Un cycle handisport avec l'USEP sera mené. Les classes correspondront avec un athlète, Axel Allétru , en visio. Un rallye lecture sera aussi mené sur ce thème.

Question des parents: *Sorties scolaires : Comment sont décidées et choisies les sorties scolaires ainsi que les intervenants extérieurs ? Le handicap et le harcèlement sont des sujets importants à aborder avec les enfants mais pas tous les ans !!! De la même façon pour le cirque Gruss... Nous habitons dans une région riche en culture et en histoire : pourquoi ne pas visiter un Château à la période Noël par exemple, beaucoup d'activités y sont proposées, pourquoi ne pas faire les différents musées d'Orléans ou bien encore le marché médiéval des fêtes de Jeanne d'Arc ou le Festival de Loire et un tour de bateau sur la Loire...*

Réponse apportée: *Les sorties choisies sont en lien avec les projets de classe. Des sorties dans les établissements situés à Orléans ne sont ouverts que sur inscription et la priorité est donnée aux établissements orléanais. Il est pris en compte le coût du transport également et les contraintes*

en lien avec le plan vigipirate. Concernant les notions sur le handicap et le harcèlement, ceux-ci sont travaillés tous les ans car inclus dans les programmes scolaires.

- **USEP**

Les élèves devraient participer à diverses manifestations sportives tout au long de l'année scolaire. La réunion fixant les dates des différentes rencontres n'est pas encore actée. L'emprunt de matériel auprès de l'USEP est possible.

Cette année, seules les classes de M JAN et Mme MONTASSIER sont licenciées. Le coût est de 7 euros par élève. Une partie est prise en charge par la coop. Nous remercions la mairie pour la subvention accordée chaque année.

Les classes ont bénéficié d'un cycle rugby au début de l'année.

Un cycle handisport est prévu.

- **association Bouge Avec Ton École**

Paragraphe à compléter après prise de contact avec un représentant

- *photo de familles avec le photographe de Chevilly*
- *soirée d'Halloween qui a bien fonctionné*
- *la journée de Noël*
- *soirée zumba x2*
- *Vide tes placards*
- *loto pour les enfants*
- *boum des cm2*
- *fête de l'école: samedi 14 juin*

- **Intervenants extérieurs**

- **M. Alex Rojas** intervient en **éducation musicale** le jeudi ou le vendredi depuis le 12 septembre dans la salle d'activités. Cette année, plusieurs thèmes sont proposés : la forêt, « tous différents, tous ensemble » et les Valeurs. Les locaux sont aérés entre chaque groupe d'élèves et à d'autres moments de la journée. La chorale se fera comme suit : tous les CP ensemble, tous les CE1 ensemble, les classes de Mme MONTASSIER et M JAN ensemble, la classe de Mme ECHIVARD et la classe de Mme BEBIN/Mme ROUSSEAU ensemble.

Notre projet musical a été validé par M. Pichard.

- **RAYNAL Xavier** intervient au BAF (piscine) de Patay pour les 5 classes (M^{me} EVEN, DURAND, CRETTE, ÉCHIVARD, BÉBIN). Deux créneaux sont proposés : un le mardi matin et un second le mardi après-midi. Les classes de Mme DURAND et Mme CRETTE ont débuté leur cycle de natation depuis le mardi 10 septembre jusqu'au 17 décembre. Les classes de Mme ECHIVARD et Mme EVEN s'y rendront à partir du 7 janvier jusqu'au 1^{er} avril. Enfin, la classe de Mme BEBIN y participera du 22 avril au 1^{er} juillet. La société Transdev assure comme l'année dernière les rotations de piscine.

- **budget alloué par la mairie**

a) Budget de fonctionnement

La mairie alloue une enveloppe de fonctionnement de 10 080 € et nous l'en remercions. Cela permet de fournir les classes en livres, classeurs, cahiers, feuilles, ramettes de papier, jeux pédagogiques, matériel d'art...

b) Autres financements

- La mairie prend en charge les déplacements en bus pour l'activité natation au BAF de Patay.
- L'intervenant musique, Alex Rojas, est toujours employé par la mairie et agréé par l'Education nationale.

- Festivités

Vente de viennoiseries/pâtisseries à chaque fin de période

- bilan coopérative scolaire

Le bilan est positif avec un solde de **12720 ,09 €**. Les comptes ont été vérifiés et envoyés à l'OCCE pour vérification.

Dépenses : 27031,44 €

Recette : 26979,92 €

Les parents regrettent que l'information concernant le don à la coopérative ne soit pas à part de la note de rentrée. Beaucoup de parents n'ont pas eu le réflexe de faire ce don sans cette information supplémentaire.

- sécurité

Évacuation en cas d'incendie :

Chaque année, trois exercices d'évacuation sont organisés (dont un avec les pompiers si leur temps de formation le permet) et consignés dans le « registre de sécurité ». Le 1^{er} a eu lieu le 13 septembre.

Les extincteurs sont vérifiés une fois par an. Les conclusions du rapport sont consultables en mairie.

Les élèves se dirigent à des endroits précis dans la cour selon l'origine de l'incendie.

Plan particulier de mise en sûreté Risques majeurs :

En cas de « risques majeurs » définis avec la préfecture (alerte à la bombe, émanations de produits toxiques, risques industriels, tempête, transports de matières dangereuses), un protocole est établi dans chaque école définissant :

- ❖ les risques encourus
- ❖ les mesures d'urgence à appliquer : alerte / regroupement / confinement ou évacuation / le matériel de secours nécessaire, en relation avec le Maire.

Le chef d'établissement assure la direction des secours en attendant l'aide extérieure, met en place la cellule de crise, organise le retour des élèves.

En cas de confinement, les parents doivent attendre les nouvelles et ne doivent pas saturer la ligne téléphonique par leurs appels.

Un exercice concernant le Plan Particulier de Mise en Sûreté aura lieu prochainement.

Plan particulier de mise en sûreté Attentat Intrusion :

Dans le cadre du PPMS unifié mis en place cette année, nous devons entraîner les élèves à réagir à une alerte anti-intrusion.

Le 27 septembre, les enseignants ont entraîné leurs élèves à « se cacher ». La prochaine fois, ils seront entraînés à évacuer les locaux.

question parent sur la sécurité au niveau du portillon blanc le matin : “ Je constate depuis le début d’année qu’il n’y a pas toujours un adulte présent le matin à la petite entrée de l’école. Ce matin encore il n’y avait personne et rien n’empêche un enfant de ressortir ou bien un adulte malveillant d’entrer dans l’école !!!”

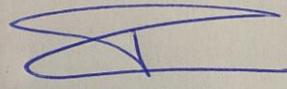
réponse : Il est rappelé que les élèves sont sous la surveillance de leurs parents jusqu’à leur entrée dans l’école. Les accès sont, quant à eux, surveillés par les enseignants de service (portail coulissant de la cour et porte donnant sur le bâtiment).

Le DUERP

Nous devons présenter le DUERP (Document Unique d’Évaluation des Risques Professionnels, qui équivaut au protocole de sécurité en entreprise) en conseil d’école.

Nous n’avons pas constaté de risque professionnel majeur excepté le bruit, la taille du mobilier, la voix, le coronavirus, le port du masque (avec ponctuellement des risques de dépression nerveuse, de parents violents...).

Le 07/11/2024, la séance est close à 20h30. Le **prochain conseil d’école** se déroulera le **11/03/2025 à 18h30.**

La Présidente,	Les Secrétaires,	Des représentants de parents d’élèves
<p>Ecole Alain Fournier 13 Rue de Sougy 45510 CHEVILLY Tél : 02 38 80 11 20</p> 		
M ^{me} BÉBIN	Mme ÉCHIVARD	Mme PERDEREAU & Mme LEGUAY